

## <u>Réunion n°4</u> <u>GT Modification des fiches professionnelles Famille 35 – Informatique</u>

Cette quatrième réunion s'est tenue le jeudi 27 mai 2011. La prochaine est prévue avant la mijuin pour une validation des fiches à la CPO du 30 juin 2011.

Le but de cette réunion est de préciser les derniers éléments avant la rédaction définitive des fiches :

- les domaines techniques pourraient se regrouper en :
  - o bureautique et réseaux locaux (interaction avec l'utilisateur)
  - o administration système (gestion de serveurs)
  - o programmation et gestion de projet (analyse et développement)
- ces domaines pourraient correspondre aux options des fiches professionnelles, disponibles dans tous les groupes.
- le principe d'un thème commun décliné en domaine pour définir les sujets vont permettre une meilleure organisation des formations aux essais, tout en restant adaptables à l'option choisie par le candidat.
- les formations qui apparaitront dans le catalogue de la formation continue destiné aux Ouvriers d'Etats seront effectuées par des organismes professionnels certifiés, et reconnus par les éditeurs.
- les membres du pôle de compétence seront formés aux nouvelles technologies afin de rester coller aux évolutions technologiques

FO complète les réflexions par les points suivants:

- la qualité des formations est indispensable pour éviter une remise en cause par les candidats du travail effectué par le pôle de compétence.
- le pôle de compétence devra bien intégrer que pour un thème commun, l'environnement de travail du candidat est très important : il ne faut pas que sur un sujet commun, un candidat n'ayant pas eu la possibilité technique de travailler sur des outils spécifiques soient défavoriser par rapport à un candidat pouvant travailler sur ces mêmes outils de manière quotidienne.
- cette démarche de mise en place de formation certifiante est un point valorisant pour la reconnaissance des fonctions que les AIG tiennent pour garantir un service de qualité sur l'ensemble des services de la DGAC. Le passé n'a pas montré clairement que la DGAC souhaitait mettre les moyens pour avoir une Informatique de Gestion de qualité.

## Vos représentants FO

Cyril TANCOGNE (SNPACM-FO, CEDRe) Annie MANON (SNPACM-FO, CRNA-SO) Cédric CARON (SNPACM-FO, SNA-SSE) Franck DUPONT (SNPACM-FO, CRNA-SO)